



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/534  
3 mai 1994

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

LETTRE DATÉE DU 3 MAI 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement a décidé le retrait de la France de la force multinationale d'interception créée en application de la résolution 665 (1990) du 25 août 1990 et chargée des contrôles en mer dans le golfe d'Aqaba.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire assurer la diffusion de cette lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Jean-Bernard MÉRIMÉE

-----